

Le champ de la comptabilité nationale : l'activité économique

Les richesses créées par l'homme

Les comptes nationaux se présentent sous forme de tableaux de chiffres, ce qui leur donne une apparence scientifique, indiscutable. Pourtant, derrière les chiffres se cachent des concepts et derrière les concepts se cachent des débats de société.

Ce sont eux que nous allons essayer d'éclairer mais, pour cela, une présentation synthétique s'impose.

La comptabilité nationale s'intéresse avant tout à la création de richesses par l'homme, à leur répartition et à leur utilisation. Les richesses sont créées lors de la production sous forme de biens et services. Ceux-ci peuvent généralement s'échanger sur un marché, si bien qu'ils possèdent une valeur monétaire. C'est cette valeur monétaire qui permet aux comptes nationaux d'agréger des produits de nature différente et donc de présenter une image synthétique de l'activité économique.

Le niveau ultime de l'agrégation des richesses produites à l'occasion des opérations de production est le produit intérieur brut (PIB), il fait référence à une période, généralement l'année ou le trimestre. À la fin de la période les comptes nationaux peuvent établir un bilan de la richesse disponible, ce sont les comptes de patrimoine.

La comptabilité nationale établit une distinction claire entre les activités qu'elle considère productives, c'est-à-dire créatrices de richesse, et les activités qui se limitent à une simple redistribution de richesses. Elle ne tient pas compte d'une multitude d'activités qu'elle considère, malgré leur utilité sociale incontestable, comme ne relevant pas du champ de l'économie.

Les activités productives

La délimitation des activités productives a toujours été un sujet difficile qui a suscité de manière récurrente des controverses parmi les économistes. Au XVII^e siècle, par exemple, l'agriculture était considérée par de nombreux économistes comme la seule activité productive. A l'inverse, les services sont restés longtemps considérés comme improductifs. Il y a encore seulement quelques décennies, l'emploi de personnel domestique par des particuliers était considéré par les économistes comme l'exemple type de travail improductif. Aujourd'hui, cette activité est intégrée dans les comptes nationaux à la sphère productive et contribue au produit intérieur brut. Comment en est-on arrivé là ?

Des conceptions divergentes

Pour les économistes classiques, le refus de considérer le travail du personnel domestique comme productif s'expliquait par leur approche globale. Certes, les domestiques produisaient un certain travail mais si les domestiques n'avaient pas été là,

ce travail aurait dû être fait par leurs employeurs eux-mêmes, si bien que, globalement, la situation en serait restée inchangée.

La situation a évolué pour deux raisons. La première correspond à l'apparition de sociétés spécialisées dans la fourniture de services domestiques aux particuliers. Pour un économiste comme Karl Marx, il était évident que si les services domestiques étaient par nature improductifs, le fait qu'ils puissent être une source de profit les intégrait de fait à la sphère capitaliste. La deuxième raison correspond à la conception libérale de l'économie. Pour les économistes libéraux, le travail domestique correspond à une utilisation rationnelle des ressources rares qui implique que chaque personne soit employée là où elle possède un avantage relatif. Ainsi, selon cette conception, certaines personnes présentent des aptitudes relativement élevées pour le travail intellectuel, d'autres pour le travail domestique. En permettant à certains de se consacrer aux domaines où ils sont relativement les meilleurs, l'emploi de domestiques correspond alors à une spécialisation efficace qui améliore le bien-être global de la société.

Des recommandations identiques

Cet exemple appelle deux remarques. La première est que si les considérations politiques ne sont jamais très éloignées de la comptabilité nationale, des conceptions opposées peuvent amener à des recommandations identiques. La deuxième est que la conception libérale, actuellement dominante, repose largement sur une approche hédoniste qui n'est pas la seule possible, ce qui pose clairement le problème de la finalité de la comptabilité nationale : les comptes nationaux doivent-ils mesurer le bien-être de la nation ou bien sa puissance ? Épicure et Machiavel n'auraient certainement pas produit les mêmes comptes nationaux ! Épicure semble dominer aujourd'hui mais l'histoire de l'humanité et son présent sont trop tragiques pour que Machiavel puisse réellement être totalement négligé, du moins avant fort longtemps.

Des implications concrètes

Ces considérations peuvent apparaître bien théoriques et fort éloignées de la réalité concrète, pourtant elles ne le sont pas. Reprenons, en effet, notre exemple de l'emploi de personnel domestique. Ces dernières années, les politiques visant à favoriser le développement des services d'aide à la personne ont été vues par beaucoup comme une solution au problème du chômage. Pour les économistes classiques, ce type de politiques aurait certes eu des effets bénéfiques dans la mesure où, en occupant des chômeurs, elles permettent de réduire l'oisiveté, source de troubles à l'ordre public, mais en aucun cas ils n'auraient considéré qu'elles puissent contribuer à accroître la richesse de la nation. Au contraire, ils auraient considéré qu'en détournant une partie de la main-d'œuvre potentielle des activités productives elles ne pouvaient que nuire au développement de l'économie.

Concrètement, si, aujourd'hui, les activités d'aide à la personne n'étaient pas considérées comme productives par la comptabilité nationale et ne contribuaient pas au produit intérieur brut, il serait beaucoup plus difficile pour un gouvernement de les proposer comme solution au chômage.

La définition de la production

Pour les besoins de la comptabilité nationale nous pouvons considérer que les activités productives sont celles qui satisfont à trois critères :

- elles reposent sur le travail de l'homme ;
- elles représentent une utilité pour la collectivité considérée dans son ensemble ;
- elles peuvent être évaluées sur une base monétaire.

Cette définition n'est pas la définition officielle, celle-ci a d'ailleurs changé plusieurs fois depuis la création des comptes nationaux. En fait, la comptabilité nationale est confrontée ici à un problème majeur : née dans les pays à économie de marché, sa prétention à l'universalité l'amène à devoir décrire des économies où le marché apparaît secondaire face au secteur public ou au secteur informel. En effet, le système de comptabilité nationale est d'abord un système recommandé par les Nations unies et il doit donc pouvoir s'appliquer dans tous les pays, sans exception.

Le Système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN 2008) définit le domaine de la production (c'est-à-dire celui des activités productives) de la manière suivante :

La production est une activité exercée sous la responsabilité et le contrôle d'une unité institutionnelle et gérée par elle, qui met en oeuvre des entrées (travail, capital, biens et services) dans le but de produire des sorties (biens et services).

Un processus purement naturel, sans intervention ni contrôle humain, ne constitue pas une production au sens économique. C'est ainsi que l'accroissement incontrôlé des stocks de poissons dans les eaux internationales ne constitue pas une production, au contraire de la pisciculture.

La référence au marché

Cette définition officielle évite de définir la production par référence au marché parce que toute la richesse n'est pas produite dans le cadre du marché. C'est notamment vrai dans les pays en développement.

Cette démarche, qui apparaîtra fort louable à beaucoup, pose cependant des problèmes aux comptes nationaux. En effet, nous pouvons constater que la définition des Nations unies se distingue de celle que nous avons donnée par l'exclusion de la référence à la monnaie. Or, nous verrons très vite qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de faire de la comptabilité nationale sans utiliser la notion de prix, c'est-à-dire sans utiliser implicitement la notion de monnaie.

Le système de comptabilité nationale des Nations unies, lui-même, est bien obligé d'utiliser la notion de prix comme référence lorsqu'il aborde les questions de valorisation. Même si de longs développements sont consacrés à traiter des méthodes de valorisation en l'absence de prix, ces méthodes restent des méthodes de substitution qui seraient inapplicables si l'économie monétaire n'était pas dominante. Bien entendu, on ne saurait confondre économie monétaire et économie de marché, mais nous verrons ultérieurement que, même si la comptabilité nationale ne repose pas explicitement sur l'existence de

marchés, elle devient très difficile à mettre en œuvre et à interpréter en dehors de ce cadre.

La comptabilité nationale est avant tout une comptabilité et, comme la comptabilité privée, elle repose sur des évaluations en termes monétaires, ce qui limite de fait son champ aux activités créatrices de richesses considérées par la société comme mesurables en termes monétaires.

Nous devons insister ici sur cet aspect car le problème n'est pas seulement de savoir s'il est possible de valoriser une activité mais également s'il est pertinent ou non de le faire. La notion de prix renvoie en effet à celle d'échanges et ces échanges peuvent intervenir dans des cadres bien différents.

Les échanges intervenant dans le cadre d'une économie de marché ont pour particularité de ne pas reposer sur des liens de solidarité et de ne pas en créer. Cette particularité est un avantage car elle permet d'étendre les échanges bien au-delà du cercle des proches, c'est un inconvénient dans la mesure où elle ne permet pas un renforcement de la cohésion sociale. Mais bien des échanges existent en dehors du cadre de l'économie de marché, ils sont même très largement majoritaires et toute vie en société serait impossible sans eux. Ils peuvent prendre des formes multiples mais présentent le plus souvent un caractère symbolique ou sentimental fort. Un simple échange de poignées de mains peut parfois être lourd de sens et de conséquences, le sourire d'un bébé rémunère très largement ses parents pour les soins qu'ils lui prodiguent.

Des échanges qui ne cherchent pas à être équilibrés

Du point de vue du comptable national, les échanges destinés à renforcer les liens sociaux présentent une caractéristique essentielle : ils ne cherchent généralement pas à être équilibrés car c'est précisément du refus de la comparaison que naît la permanence du lien, chacun restant après l'échange indissociablement créancier et débiteur, contrairement à ce qui se passe dans une économie de marché où le paiement rompt tout lien. Cette absence d'équilibre est un problème pour les comptes nationaux car si un bien n'a pas la même valeur pour celui qui le donne que pour celui qui le reçoit, sur quelle base peut-on le valoriser ? Ainsi, le domaine des liens sociaux ne peut pas être décrit par une comptabilité et la comptabilité nationale ne l'abordera que de manière exceptionnelle, lorsque ces liens passent par des transactions monétaires.

Certains services gratuits sont cependant valorisés par la comptabilité nationale, ce sont les services fournis par les administrations publiques et les associations sans but lucratif. Ces services ont un coût monétaire et la comptabilité nationale les évalue par ce coût. On peut, en effet, considérer que ce n'est pas le bénéficiaire du service gratuit qui l'achète mais la collectivité puisque c'est elle qui le paye par l'intermédiaire de l'État ou des associations. On retrouve ainsi la même logique de valorisation que pour l'économie de marché.

Par principe autant que par nécessité, la comptabilité nationale se limite donc à l'activité économique qu'elle définit par rapport à l'usage de la monnaie et exclut de son champ tout ce qui peut avoir une importance sociale considérable mais que la société refuse de réduire à de la monnaie. C'est le cas, par exemple, des rapports sociaux les plus fondamentaux, ceux qui lient les familles, les amis, les groupes sociaux d'une manière

générale. En limitant son champ d'étude, la comptabilité nationale n'introduit aucun jugement de valeur, elle ne fait que constater l'existence de deux types d'échanges complémentaires et tout aussi indispensables l'un que l'autre, mais de natures radicalement différentes.

Une question de légitimité

Ce ne sont pas les comptes nationaux qui peuvent décider quelles activités particulières doivent ou ne doivent pas être considérées comme appartenant au champ de l'économie, c'est la société elle-même qui en décide en acceptant ou non d'associer objectivement une valeur monétaire à ces activités. Ainsi, une même activité peut entrer ou sortir du champ de la comptabilité nationale selon les circonstances ou l'évolution de la société. Par exemple, la préparation de repas dans le cadre familial n'est généralement pas associée à une valeur monétaire alors qu'elle l'est au restaurant.

Valoriser ou non les services ménagers

La question de l'introduction ou non des services ménagers au sein de la comptabilité nationale est l'objet de débats animés. En effet, de nombreuses personnes souhaitent que soit reconnue la valeur des travaux ménagers réalisés gratuitement par chaque membre du ménage. Il s'agit d'une question particulièrement importante pour évaluer les apports de chacun au ménage en ne se limitant pas aux seuls revenus monétaires. Pour le compte national, la question est difficile car il n'existe pas de prix objectivement mesurables pour ces services gratuits.

Plusieurs solutions sont discutées, l'une consiste à valoriser l'heure de travail ménager en utilisant le prix d'un service équivalent disponible sur le marché. Par exemple, une heure de nettoyage peut être valorisée par le prix d'une heure de travail d'une femme de ménage. Une autre solution consiste à valoriser l'heure de nettoyage par le salaire de celui qui l'effectue. L'idée est ici de valoriser l'heure de travail par la valeur du sacrifice que fait celui qui l'effectue, c'est-à-dire par le salaire auquel il renonce en travaillant chez lui. On peut également valoriser le travail ménager sur une base standard, par exemple le salaire horaire minimum.

Tous ces prix donnent des résultats différents et ont donc des conséquences différentes sur le jugement que peut porter la société sur les services ménagers. Il est important de comprendre que ce ne sont pas aux comptes nationaux de choisir entre les différents modes de valorisation. Aucun d'entre eux n'est absurde mais aucun d'entre eux ne peut se prévaloir d'un caractère absolument objectif et scientifique. En fait, si les comptes nationaux choisissaient eux-mêmes un mode de valorisation, ils imposeraient leur propre jugement à la société. Or, le travail des comptes nationaux n'est pas d'exprimer par des chiffres leur jugement mais d'éclairer certains aspects de la réalité sociale par des mesures objectives.

Le problème ne provient cependant pas seulement du manque de légitimité des comptes nationaux pour imposer leurs idées. Si la société décidait, par l'intermédiaire de ses représentants légitimement élus, d'intégrer une mesure des services ménagers dans les comptes nationaux, on changerait quand même la nature des comptes nationaux. En effet, ceux-ci ne traduiraient plus seulement une réalité objectivement mesurable mais aussi l'image que la société veut donner d'elle-même.

Eduquer ses enfants ou promener son chien

Il est important d'être conscient des conséquences d'une valorisation conventionnelle d'une activité. Décider d'attribuer une valeur monétaire à une activité pour refléter son importance sociale, c'est accepter de créer, de fait, une relation d'équivalence entre elle et tout ce qui peut être acheté, c'est implicitement considérer que l'on peut légitimement la remplacer par une activité de même valeur.

Ainsi, on peut considérer que l'éducation des enfants dans le cadre familial est fondamentale et qu'il faut la valoriser dans les comptes nationaux. On peut également penser que les soins apportés aux animaux domestiques doivent être reconnus et qu'il faut aussi les valoriser. Mais valoriser ces activités revient à dire que, par exemple, une heure passée à éduquer ses enfants est équivalente à deux heures passées à promener son chien et donc qu'il n'y a pas de problème à réduire le temps passé à éduquer ses enfants si, parallèlement, on augmente le temps passé à promener son chien. Valoriser les activités ménagères n'est donc certainement pas le meilleur moyen de faire reconnaître leur importance.

La référence au travail

La référence au travail n'est pas explicite dans la définition officielle de la production. On peut comprendre cette absence par la volonté d'échapper aux débats idéologiques portant sur le travail mais, depuis que l'homme est condamné à gagner son pain à la sueur de son front, il est difficile d'imaginer une production sans travail. On peut même dire que c'est un critère essentiel pour délimiter la frontière des activités productives.

Ainsi, tout ce que la nature produit sans intervention humaine, par exemple les poissons de la mer, n'entre pas dans le champ des activités productives. De même, dans le domaine financier, prêter n'est pas considéré comme une activité productive même si elle est utile aussi bien pour le prêteur que pour l'emprunteur.

Notons, pour conclure, que le point de vue de la comptabilité nationale est d'abord celui de la macroéconomie, c'est-à-dire un point de vue global. Ainsi, pour être prise en compte en comptabilité nationale, la richesse doit correspondre à une utilité sociale pour la société prise dans son ensemble et non à une utilité pour quelques-uns qui serait annulée par une nuisance pour d'autres. Par exemple, le vol n'est pas considéré comme une activité productive car il se fait au détriment de la personne volée.

En revanche, les activités illégales comme le trafic de drogue ou la prostitution font partie du champ de la production lorsqu'elles sont réalisées sur une base volontaire. Dans ce cas, on considère qu'elles ne nuisent à personne, si bien qu'elles doivent être évaluées par les comptes nationaux malgré les difficultés pratiques évidentes liées à l'absence de sources fiables.

Les ressources naturelles

La comptabilité nationale s'intéresse avant tout à la création de richesses par l'homme, elle ne tient compte des ressources naturelles que lorsqu'elles sont la propriété d'agents économiques et qu'elles ont un prix. Les ressources naturelles apparaissent alors par leur

valeur de marché dans les comptes de patrimoine et dans les comptes qui permettent de passer du patrimoine de début de période à celui de fin.

Mais la comptabilité nationale ne met pas sur le même plan la valeur des richesses créées par l'homme et la valeur des ressources naturelles, si bien qu'elle ne cherche jamais à mesurer l'impact négatif des activités humaines sur l'environnement et que son principal agrégat, le produit intérieur brut, ne tient pas compte de la dégradation des ressources naturelles. Il est important d'en comprendre la raison.

La comptabilité nationale repose sur la notion de prix, c'est-à-dire sur des échanges librement acceptés. Le prix est alors une mesure du sacrifice librement consenti par chaque partie pour obtenir ce qu'elle souhaite. Sans échange libre, il n'y a ni prix, ni enregistrement en comptabilité nationale. Le problème est précisément que, dans le cas de la destruction de ressources naturelles, il n'y a pas réellement d'échange librement consenti.

Un pacte implicite

S'il y a toujours des hommes sur Terre, c'est qu'un pacte implicite lie les générations. Chaque génération reçoit en héritage les ressources naturelles et doit les transmettre aux générations suivantes. Lorsque des ressources naturelles sont détruites, le pacte est rompu, une génération se donne le droit de profiter seule des ressources naturelles. Bien entendu, ni les générations précédentes qui ont disparu, ni les générations suivantes qui ne sont pas encore nées, ne peuvent protester.

Une génération peut décider de vendre le droit de détruire des ressources naturelles mais le prix de ce droit ne peut pas être considéré comme le coût de la destruction de ces ressources naturelles. En effet, le paiement d'un tel droit ne correspond à aucun sacrifice pour la génération actuelle puisqu'il pénalise celui qui le paie mais avantage celui qui le reçoit, globalement il est neutre. En aucun cas, le paiement ne profitera aux générations futures, elles seront donc dépossédées d'une partie de leur héritage sans aucune compensation. Ainsi, ce paiement ne tient pas compte des pertes subies par les générations futures, il ne peut donc être considéré comme une mesure de la perte de valeur associée à la destruction de ressources naturelles.

Bien entendu, une génération laisse aux suivantes bien des choses, comme l'éducation et la culture, mais il est impossible de dire si ce qu'une génération apporte à ses suivantes a plus ou moins de valeur que ce qu'elle a détruit de manière définitive. La comptabilité nationale n'a donc pas vocation à valoriser la destruction de ressources naturelles parce qu'il est impossible de lui imputer un prix sur une base objective.

Cependant, de nombreuses personnes considèrent que ce qui n'est pas mesurable en monnaie n'a pas de valeur, si bien qu'une mesure de la dégradation de l'environnement leur apparaît indispensable. De nombreux travaux cherchent donc à mesurer en valeur monétaire la dégradation de l'environnement mais, faute de prix objectivement mesurables, ils reposent nécessairement sur des conventions par nature contestables.

La question est alors de savoir s'il est préférable d'exprimer l'idée que la dégradation de l'environnement est lourde de conséquence pour la société en lui attribuant une valeur monétaire conventionnelle, ce qui l'intègre de fait au champ de l'économie marchande,

ou si, au contraire, il faut reconnaître que la question de la dégradation de l'environnement a des impacts sur l'économie mais qu'elle est d'abord une question d'ordre moral portant sur la solidarité entre les générations, ce qui la fait sortir du champ de l'économie et interdit toute valorisation monétaire.

Ce texte n'engage que son auteur : Francis Malherbe